

Motion de MM. Pascal Holenweg, Roman Juon et Mme Anne-Marie von Arx-Vernon: «Conseils municipaux transfrontaliers».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la proximité géographique des villes de Genève et d'Annemasse;
- le rôle de centres urbains joué par ces deux villes, de part et d'autre de la frontière et dans leur espace respectif, à l'égard des communes avoisinantes;
- la communauté des problèmes que ces deux villes ont à affronter;
- la nécessité de développer la collaboration entre les municipalités de Genève et d'Annemasse, et l'ensemble des communes de la région genevoise de part et d'autre de la frontière;
- l'utilité d'inscrire ces collaborations dans une habitude de rencontres régulières entre les élus municipaux des deux villes;
- la possibilité d'engager au niveau des Conseils municipaux des villes de la région genevoise le débat sur le projet de communauté urbaine genevoise, et la nécessité de cesser de discourir d'un tel projet pour commencer à le constituer réellement,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

1. de proposer aux autorités de la Ville d'Annemasse de tenir régulièrement, au moins une fois par année, une réunion commune des Conseils municipaux de nos deux villes, réunion lors de laquelle il serait fait un inventaire des collaborations déjà établies et de leurs résultats, et un examen des possibilités de les développer;
2. de proposer aux municipalités genevoises et françaises voisines, en particulier celles membres du SIVMA (Syndicat d'initiative à vocations multiples d'Annemasse), une réunion commune régulière de délégations de leurs Conseils municipaux afin d'étudier les modalités de création d'une communauté urbaine transfrontalière de la région genevoise, à partir des communes.